



Déclaration d'André Garcia, élu CGT au conseil d'administration de France 3 du 7 juillet 2008

Monsieur le Président,

Le personnel de France télévisions a vu sa patience enfin récompensée la semaine dernière quand vous avez clairement dit que « la télévisions est une affaire de professionnels ». Même si le public, les téléspectateurs on leur mot à dire, leur choix à afficher, plus particulièrement quand il s'agit du service public.

D'ailleurs, il semble qu'actuellement certains, même pourvus paraît-il, de plusieurs cerveaux, ont tendance à confondre Télévisions de Service Public au service de tous, et Télévision d'Etat à la solde de quelques uns.

Celui qui paie doit choisir nous dit-on. Selon quelle logique ? Et justement, qui paie en réalité ? C'est l'ensemble des citoyens. Et personne ne saurait leur confisquer leur voix.

Aujourd'hui, du fait de l'annonce catastrophique du 8 janvier, la situation de France télévisions et de France 3 est extrêmement inquiétante. L'entreprise est amputée du 1/3 de ses ressources du jour au lendemain. La concurrence se voit offrir un premier pont d'or puis un deuxième avec l'annonce de la seconde coupure publicitaire en attendant les effets de la directive SMA (heure d'horloge,...).

Sans modèle économique alternatif, quelle entreprise pourrait survivre à un tel traitement ?

Je ne reviendrai pas sur le contenu économique du rapport Copé et les arbitrages présidentiels qui ont suivi. Objectivement le compte n'y est pas et nous partageons votre point de vue, tant pour la compensation en 2009, en 2012 et même dès cette année 2008 que pour le développement (surestimation de la recette publicité restant dans la journée et des économies liées au basculement). Rien non plus n'est prévu pour les programmes de remplacement...

Pour nous, en l'absence de solution alternative, France télévisions doit pouvoir conserver l'intégralité de ses recettes publiques et commerciales.

L'audiovisuel public devrait pouvoir aussi compter sur une augmentation raisonnable de la redevance (indexation, élargissement de l'assiette...) mais aussi détenir les

droits des œuvres et des émissions qu'il finance et que nous voulons pouvoir produire et fabriquer en interne.

Compte tenu du nouveau choc que représenteront l'adoption de la nouvelle coupure publicitaire dans les œuvres sur les chaînes privées et de l'accélération du calendrier de suppression de la publicité sur les chaînes publiques après 20H, ne devrait-on pas d'ores et déjà envisager une nouvelle dotation en capital pour en compenser les effets ?

Voilà en tout cas des leviers financiers susceptibles de permettre d'affronter l'avenir. A défaut, c'est la paupérisation qui nous est promise et la réduction du périmètre et des emplois qui nous menace.

Paris, le 7 juillet 2008